

DU COURS

CONVERSATION GALANTE

IX

René BARY (16..-16..)

1664

Texte établi par Paul FIÈVRE, octobre 2023

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Mars 2024.
Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez
l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

DU COURS
CONVERSATION GALANTE
IX

PAR RENÉ BARY, Conseiller et Historiographe du Roi.

À BRUXELLES, Chez BALTHAZAR VIVIEN, au bon Pasteur.

M. DC. LXIV.

ACTEUR.

IBERE.
TULIE.

Nota : Texte extrait de "L'esprit de cour, ou Les conversations galantes, divisées en cent dialogues.", René Bary, Bruxelles : Chez Balthazar Vivien, 1664. pp 19-21.

DU COURS.

Ibere cajole une fille non seulement sur la passion qu'elle a pour le Cours, mais encore sur les avantages de sa personne.

IBERE.

Je ne m'étonne pas de ce que vous aimez le Cours ; tout le monde semble courir après vous ; et comme vous n'y entrez jamais qu'avec éclat vous n'en sortez jamais qu'avec gloire.

TULIE.

Chacun a ses desseins : pour moi je n'aime le Cours, que parce que j'aime la diversité.

IBERE.

Il me semble pourtant qu'on y voit presque toujours le mêmes visages.

TULIE.

Si cela était, pourquoi irai-je ?

IBERE.

Vous y allez peut être pour affermir vos conquêtes.

TULIE.

Quelles qualités possédai-je qui méritent la possession des coeurs ?

IBERE.

Prenez la peine, Mademoiselle, demander au Cours ce que vous me demandez, Vous apprendrez par la bouche de cent esclaves à quelles vertus ils imputent la perte de leur liberté.

TULIE.

Le Cours, à mon avis, ne me connaît que comme une personne qui ne mérite pas d'être connue.

IBERE.

Il peut dire quelque chose contre votre rigueur, mais il ne peut rien dire contre votre beauté.

TULIE.

La multitude de mes défauts est incompatible avec l'excès de vos louanges.

IBERE.

Quoi que vous fassiez un secret de vos vertus, il en sort des rayons qui les découvrent.

TULIE.

Les Galants disent à peu près la même chose.

IBERE.

Vous ne pouvez me récuser, que vous ne récusiez la voix publique.

TULIE.

Vous êtes, ou je me trompe bien, l'écho d'une voix imaginaire.

IBERE.

J'appelle de votre langue à vos oreilles.

TULIE.

J'entends ici, ce que je n'entends point ailleurs.

IBERE.

Vous ne voulez de ne pas entendre vos louanges ?

TULIE.

Ma modestie est oisive, l'on ne la combat point.

IBERE.

Si je vous donne des louanges, pourquoi voulez-vous que les autres vous en refusent ?

TULIE.

Il faut de deux choses l'une ; ou que vous manquiez de connaissance, ou que vous manquiez de franchise.

IBERE.

J'oserai vous dire, Mademoiselle, que je connais les belles choses.

TULIE.

J'oserai donc vous dire, Monsieur, que vous déguisez vos sentiments.

IBERE.

Vous direz tout ce qu'il vous plaira, je suis en passe de tout souffrir : mais quelque respect que j'aie pour votre aimable personne, je combattrai toujours votre mépris, quand il offensera vos perfections.

FIN

À BRUXELLES, Chez BALTHAZAR VIVIEN, au bon Pasteur.

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].